# Scandium Canada signe une entente de pré-développement avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach pour son projet de scandium Crater Lake

**MONTRÉAL, QUÉBEC – TheNewswire - 22 avril 2024** – **Scandium Canada Ltée (la « Société » ou « Scandium Canada ») (TSXV: SCD; OTCQB: SCDCF**) est heureuse d'annoncer qu'elle a signé une entente de pré-développement (l' « **Entente** ») avec la Nation Naskapi de Kawawachikamach (la « **Nation Naskapi** ») concernant son projet de scandium et de terres rares Crater Lake au Québec, Canada (le « **Projet Crater Lake** »).

Cette Entente permettra de réaliser les activités de pré-développement sur la propriété jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité positive conforme au règlement NI 43-101 soit complétée.

Guy Bourassa, Chef de la direction a déclaré : « Je suis très heureux que nous ayons pu conclure cette première Entente de manière positive et en temps opportun, confirmant clairement notre intérêt mutuel dans le développement du Projet Crater Lake tout en s'assurant du respect des bénéfices et de la coexistence des parties sur le territoire. Nous sommes ravis et attendons avec impatience la prochaine saison d'activités à Crater Lake ».

L'Entente favorise une relation mutuellement respectueuse entre la Nation Naskapi et Scandium Canada concernant toutes les activités de pré-développement à réaliser sur le territoire en relation avec le Projet Crater Lake. Scandium Canada reconnaît que la Nation Naskapi détient des droits ancestraux inhérents et des droits issus de traités sur certains territoires du Projet Crater Lake.

La chef Naskapie Theresa Chemaganish a ajouté : « Notre nation a une longue histoire d'activités minières qui ont laissé des cicatrices sur nos terres et dans nos cœurs. Jusqu'à tout récemment, l'exploration minière se faisait avec un respect minimal de nos droits, malgré le fait que nos ancêtres occupent Nuchimiyuschiiy, notre territoire traditionnel, depuis des millénaires, aux côtés de nos voisins Innus, Cris, Inuits et plus récemment non autochtones. L'Entente de pré-développement entre la Nation Naskapi et Scandium Canada démontre que la réciprocité est une valeur fondamentale pour eux et se reflète dans leur intention d'inclure la Nation Naskapi dans toutes les étapes de développement du projet, tout en offrant également à la Nation Naskapi la possibilité de déterminer si le projet avancera. C'est là le véritable esprit de partenariat, dans lequel les deux parties planifient, décident et profitent ensemble. »

L'Entente, qui sera ajoutée sur le site web de la Société, établit une base de communications collaboratives entre les parties pour faciliter la consultation de Scandium Canada avec la Nation Naskapi afin de garantir que toutes les activités d'exploration et de pré-développement sur le territoire traditionnel des Naskapis, au sein de Nuchimiyuschiiy soient menées pour le bénéfice mutuel de la Nation Naskapi et de Scandium Canada, tout en reconnaissant l'importance de l'environnement et du territoire traditionnel naskapi ainsi que les droits autochtones et issus de traités associés de la Nation Naskapi et de ses membres. La mine de scandium et de terres rares de Crater Lake, le transport du concentré et son usine de traitement métallurgique affecteront les territoires d'autres communautés. La Société s'engage à inclure toutes les parties intéressées à discuter de ses activités de pré-développement.

Le Projet Crater Lake est actuellement un des plus grands projets de scandium primaire au monde. Une évaluation économique préliminaire (« **EEP** ») conforme à la norme NI43-101 a été réalisée en 2022, une mise à jour de l'estimation des ressources a été déposée en juin 2023 et les travaux pour réaliser une étude de préfaisabilité sont en cours. Le Projet Crater Lake est situé dans le nord du Québec, à environ 200 km au nord-est de la ville de Schefferville et à 400 km au sud de Kuujjuaq, Québec, Canada, comme indiqué sur la carte ci-dessous.



**Négociations futures d'autres accords**

L'Entente actuelle n'inclut pas la construction, l'exploitation ou la fermeture de toute mine, usine de traitement ou installation connexe, qui seront traités dans un accord de participation socio-économique (« **SEPA** »), communément appelé entente sur les impacts et avantages (« **IBA** ») laquelle sera négociée et conclue préalablement à la construction potentielle par Scandium Canada d'une mine et à l'octroi éventuel des autorisations nécessaires par les autorités compétentes.

**Liste de diffusion**

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous encourageons à vous inscrire sur notre site web, www.scandium-canada.com, pour recevoir nos dernières nouvelles.

## À PROPOS DE SCANDIUM CANADA

*Scandium Canada est une société canadienne de métaux technologiques qui se concentre sur les marchés de l'alliage maître Al-Sc (2 %) et de l'oxyde de scandium, grâce à son projet de scandium et de terres rares Crater Lake, au Québec.*

**Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :**

**Scandium Canada Ltée**
Guy Bourassa
Chef de la direction
**Téléphone :** +1 (418) 580-2320
**Courriel :** info@scandium-canada.com

Rebecca Greco
**Téléphone :** +1 (416) 822-6483
**Courriel :** fighouse@yahoo.com

**Site web** : www.scandium-canada.com **Twitter** : @ScandiumCanada **Facebook** : Scandium Canada Ltd.
**LinkedIn** : Scandium canada Ltd. **Instagram** : @scandiumcanada

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*